

ÉCOLE ST-LÉON-DE-WESTMOUNT

Procès-verbal

Assemblée générale de l'école St-Léon-de-Westmount tenue le jeudi 3 septembre 2015 à 20h00 à l'école.

Sont présents :

Lili Beaumont, directrice
Line Aubin, directrice adjointe
Benoît Moreau, président
Caroline Déom, parent et secrétaire par intérim
Mme Marie-Josée Mastromonaco, commissaire
Et de nombreux parents (nous étions 41 en tout)

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Ouverture : 20h00

M. Moreau, président du CÉ, souhaite la bienvenue à tous et nous présente Mme Mastromonaco, commissaire qui vient nous parler des enjeux.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Mme Caroline Déom se porte volontaire.

1A. Présentation de Mme Mastromonaco, commissaire

Dans l'ouest (NDG, Westmount et Côte des Neiges), il y a surpopulation. À St-Léon, les 4 classes d'accueil ont été transférées à l'annexe Charleroy. C'est dommage car la meilleure façon de faire une belle intégration est de le faire PAR les écoles de quartier.

Le territoire de St-Léon est l'un des plus grands et la démographie a changé au centre-ville. Les familles habitent de plus en plus en ville. À l'école « FACE », cette année, il a été question d'invitations aux pré-maternelles.

Mardi dernier, au comité exécutif, il y a eu demande de faite pour l'agrandissement de l'école St-Léon au coût de \$7 à \$8 millions ainsi que d'une construction sur la rue de la Montagne d'une nouvelle école au coût de \$12 millions. Ces demandes seront votées fin septembre et envoyées au Ministère.

Pour le Ministère, une école de QUARTIER couvre une distance de 20km. En région, ça peut se comprendre mais pas à Montréal.

Questions du public :

Q : Qu'est-ce qui explique le changement de zonage du transport en autobus scolaire?

R : Voyez avec la directrice, certains changements viennent d'être faits et certains problèmes vont être réglés.

Q : S'il y a redécoupage cette année, est-ce que nos enfants peuvent être déplacés l'an prochain?

R : Ils vont essayer de protéger les enfants mais ce n'est pas une garantie.

ÉCOLE ST-LÉON-DE-WESTMOUNT

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté

4. Adoption du compte rendu de l'assemblée annuelle précédente

Adoption

5. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents.

Monsieur Benoît Moreau explique l'importance du rôle que joue le CÉ au sein de l'école. La création du CÉ remonte à 1998. Plusieurs sujets intéressants et importants y sont débattus : surpopulation, potager, utilisation des fonds, etc... Le CÉ a un rôle de représentation des parents à l'école.

6. Adoption de la procédure d'élection

Explications sur la procédure d'élection.

7. Rapport Annuel

7.1 Conseil d'Établissement

Présentation par M. Moreau des faits saillants du CÉ de 2014-2015

7.2 Organisme de participation des parents (OPP)

Présentation brève du fondement de l'OPP. Les personnes intéressées à s'impliquer seront sollicitées sous peu.

7.3 Représentant au comité de parents

Explication de l'implication d'un parent du CÉ au comité de parents.

8. Élections

8.1 Nouveaux membres du conseil d'établissement (CÉ)

Présentation des membres 2014-2015

Fanny Fraquet Rapha

Steven Balit

Marie-Josée Henri (absente)

Caroline Déom

Stéphanie Richard

Diane Alalouf (absente)

Benoît Moreau

ÉCOLE ST-LÉON-DE-WESTMOUNT

Il y a 4 postes à combler.

Les personnes intéressées qui se sont présentées sont :

Mme Claude Marcos
Mme Géraldine Thuillier
M. Ammak Taha
Mme Annick Giguère
M. Hadil Al Jallad
Mme Sylvie Babarik
Mme Li Zhu

Mme Mastromonaco a pris la parole pendant le comptage des votes.

Les 4 personnes élues sont :

- Mme Claude Marcos
- Mme Géraldine Thuillier
- Mme Annick Giguère
- Mme Sylvie Babarik

Les parents sont invités à se présenter aux CÉ. Il y a une période de questions de 5mn au début de chaque réunion et ensuite ils n'ont plus le droit de parole.

8.2 Formation d'un OPP

Proposé par M. Dominique Lenoir

Appuyé par M. Benoît Moreau

Approbation à l'unanimité de la formation d'un OPP

8.3 Représentant au comité de parents (obligatoire de le faire en AG)

Mme Claude Marcos se propose.

Accepté à l'unanimité

8.4 Substitut au comité de parents (obligatoire de le faire en AG)

Mme Stéphanie Richard se propose (elle était la représentante en 2014-2015)

Accepté à l'unanimité

9. Période de questions

Aucune question

10. Mot du président, M. Moreau

Remerciements faits aux collègues sortants

Remerciements faits à Mme Mastromonaco

Remerciements faits à Mme Beaumont

11. Levée de l'assemblée 21h15

Il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée